

## CDG Développement crée un fonds forestier

08/04/2008

Les deux Premiers ministres avaient alors signé un accord de mise en oeuvre d'un protocole portant sur trois projets dont un fonds forestier (Leconomiste.com). L'annonce de la création de la toute nouvelle Société forestière de la CDG procède de ce protocole dont les termes stipulent que la CDG et sa filiale, Eucaforest, travailleront avec la Caisse de dépôts et de consignations (CDC) et sa filiale, la Société forestière, à la création d'un instrument financier d'investissement permettant de reboiser 25.000 ha sur 10 ans. Ce fonds d'investissement qui devrait être doté de 200 millions de DH sera conçu pour accompagner la création d'une société de gestion forestière dont la gestion sera confiée à la CDG. C'est désormais chose faite.

La Société forestière de la Caisse de dépôts et de gestion (SFCDG) est ainsi la première société de gestion d'actifs forestiers au Maroc. Au capital de 5 millions de DH, elle est détenue à hauteur de 70% par CDG Développement, filiale du groupe CDG, et à 30% par la première société de gestion d'actifs forestiers en Europe, filiale de la CDC. A noter que la Société forestière de la CDC gère un patrimoine de 200.000 ha en France et 90 fonds forestiers environ.

De même, la SFCDG va gérer, dans un premier temps, deux fonds dont l'un existe déjà depuis quelques années, créé par CDG Développement, ce Fonds Eucaforest. Ce fonds constitue «un véhicule d'investissement dédié exclusivement à la production et la commercialisation de stocks de bois d'eucalyptus pour le compte de Cellulose du Maroc». Une façon d'assurer la sécurisation de l'approvisionnement de sa maison mère, dit-on au sein de la direction des suivis de développement des filiales de CDG. Eucaforest gère environ 30.000 ha dédiés de plantations de bois d'eucalyptus dont plus des 2/3 sont déjà plantés et en production. Le second, appelé Fonds Maroc Forêts (FMF), est créé par la CGD en partenariat avec la CDC. «Il aura pour finalité la production de bois suivant des modalités de gestion et de développement durable.» Selon de toutes premières informations, ce fonds investira à la fois dans les plantations de bois d'eucalyptus pour le marché local et dans la production de bois d'oeuvre. A noter que FMF investira aussi dans des plantations destinées à la production de bois de feu. Toutefois, on annonce qu'une partie de ces plantations sera réservée à la production de bois d'oeuvre de qualité sur le long terme. Le FMF se donne 10 ans pour y arriver.

Les prestations de la SFCDG se feront pour le compte de ses clients, propriétaires forestiers, dans le cadre de mandats de gestion moyennant des honoraires.

Le 1er CA dans les prochains jours

Il ne fait aucun doute: «Ce projet forestier s'intègre parfaitement dans les orientations stratégiques de développement durable de CDG Développement.» Les motivations des administrateurs, qui devront déterminer les instances d'administration managériale lors du premier conseil prévu courant de ce mois, s'en trouvent justifiées.

Ce conseil présidé par Rachid Slimi, administrateur-directeur général de CDG Développement, est composé de Khalid Laraïchi, directeur de cabinet du DG de la CDG, Hassan Boubrik, SG de la CDG, Houda Chafil, directrice de la Stratégie financière à CDG Développement et de Myriam Rondet, responsable Etudes et Développement nouveaux à la Société forestière de la Caisse de dépôts et de consignations.

Bachir Thiam

Source: L'Economiste



<http://www.yabiladi.com/article.php?cat=economie&id=1609>